

## "ENTREPRENDRE DANS LE DOMAINE DES SERVICES A LA PERSONNE"

Vous envisagez de créer une entreprise de services à la personne (cours à domicile, assistance aux seniors, garde d'enfants...)

Avant de vous lancer sur ce secteur en plein développement, vous souhaitez en comprendre les principales caractéristiques...

Pour vous y aider, le service Création et Développement des Jeunes Entreprises vous propose une réunion au cours de laquelle seront présentées les informations essentielles sur ce sujet :

- La réglementation :**
- L'agrément (avantages sociaux et fiscaux)
  - L'utilisation du Chèque Emploi Service Universel (CESU)
  - La gestion du personnel

- Les aspects économiques :**
- Le marché, la tarification, les métiers...

**Durée : 2 heures (participation gratuite – inscription obligatoire)**



*Cette réunion est proposée dans le cadre de la participation de la CCIP à la Maison de l'Emploi de Paris*

SITE MEP

### Bulletin d'inscription

Module "Entreprendre dans le domaine des services à la personne"

*A retourner à : CCIP-Délégation de Paris - Espace Entreprendre - 2, rue de Viarmes 75001 Paris*

**Dates :**

05 / 05 / 2008 (de 16h à 18h)

23 / 06 / 2008 (de 16h à 18h)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... e-mail : ..... Année de naissance : .....

Situation professionnelle :    Salarié(e)     Demandeur d'emploi     Chef d'entreprise

Autre  (préciser) : .....

Activité envisagée : .....

Date de création prévue : .....

**NB : Votre inscription est enregistrée dès réception du présent bulletin. Aucune convocation n'est adressée.**  
Nous ne vous contactons qu'en cas de dépassement de notre capacité d'accueil.